



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 12588 — 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Les Palestiniens du dialogue

La seule entreprise de quelque envergure qui soit actuellement en cours pour régler le problème du Proche-Orient poursuit, vaille que vaille, son cheminement difficile. C'est « dans le courant de l'été » que Washington doit entamer un dialogue avec une délégation jordano-palestinienne. Or M. Shimon Pérès a refusé, le mercredi 17 juillet, les « Palestiniens du dialogue » enfin inscrits sur une liste dont l'établissement a été malaisé. La hâte avec laquelle cette opposition a été signifiée a visiblement contrarié les Etats-Unis, qui n'avaient pas même eu le temps de donner leur accord à la composition de la délégation.

Le porte-parole du département d'Etat, allant aussi loin que le permettent les usages diplomatiques pour exprimer un mécontentement, a assuré que les Etats-Unis avaient informé Israël de la composition de la liste par seul « souci de consulter un allié » mais ne lui reconnaissaient nul « droit de veto ». Le « non » de M. Pérès a, en effet, placé les Américains dans une situation embarrassante. Il leur faut maintenant rassurer les dirigeants arabes modérés, portés à croire, une fois de plus, qu'Israël est à même de dicter sa politique à Washington.

Le dilemme est de taille. Certes, les Américains entendent assurer le succès de l'accord jordano-palestinien signé le 11 février dernier à Amman entre M. Yasser Arafat et le roi

L'état de siège est levé dans la plus grande partie de la Turquie

L'état de siège est levé, ce vendredi 19 juillet, dans six nouveaux départements turcs, y compris celui de la capitale, Ankara. L'état d'urgence, présenté comme une mesure transitoire, est levé dans six autres départements.

La majeure partie du territoire turc se trouve donc désormais sous un régime civil normal — même si les restrictions imposées par la Constitution de 1982 pesant sur la vie politique et les libertés entravent encore le retour à la démocratie.

Cahin-caha vers la démocratie

De notre envoyé spécial

Ankara. — A 4 heures du matin, un dirigeant du Parti social-démocrate d'opposition est tiré de son lit et arrêté sur ordre du « commandant de l'état de siège » d'Istanbul. Il devra rendre des comptes à cause d'un discours qu'il a prononcé trois semaines plus tôt dans la grande cité du Bosphore, au cours d'un important meeting politique, le plus grand depuis le coup d'Etat militaire de 1980.

Avant lui, quarante-cinq personnes ont déjà été placées en garde à vue pour avoir, au cours de la même réunion, crié des slogans aussi scandaleux que « Vive le 1^{er} mai » ou « A bas le fascisme ! ». Des slogans répréhensibles car ils ne figuraient pas sur la liste de ceux que le Parti social-démocrate (SODEP) avait dû soumettre aux autorités locales de l'état de siège pour que leur meeting soit déclaré licite. Rien n'aurait donc changé dans une Turquie qui en dépit de son gouvernement civil serait encore celle des généraux ?

Ou cette arrestation à l'heure du laitier (le fait remonte à la fin juin) n'est-elle au contraire qu'un vestige, presque un anachronisme ?

A partir de ce vendredi en tout cas, ce type d'incident (le responsable du SODEP a été libéré au bout de quelques jours) ne devrait plus pouvoir se produire dans la majeure partie du pays. L'état de siège est désormais levé dans six nouveaux départements, s'ajoutant aux trente huit départements où la situation est dite normale.

Restent soumis à l'état de siège, Istanbul, de très loin la principale concentration urbaine et industrielle du pays, Adana, une ville carrefour d'Anatolie, et enfin quinze départements de l'est, ceux où les séparatistes kurdes entretiennent l'insécurité et où l'armée s'est déployée en force (le Monde du 16 juillet).

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 3.)

Le

du Ce
de vie
condit
ils n'o
niveau
qui re
qu'il s

Les
plus
notam
loisirs,
d'équi
inquié
convict
taire,
de croi
Un sem
confor
l'INSE
lions
l'horiz
L'en
que p
sur l
ques
1981,
sur la
encore
années
confir
dévelo
rité. L
être m
celle